

« PREVENANCE TRAVAUX ERDF »

Afin d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité et de répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF est parfois amenée à réaliser des travaux sur le réseau électrique. Certains de ces travaux nécessitent des coupures de courant pour les clients situés à proximité, quelque soit leur fournisseur. Ces travaux sont étudiés afin de réduire au maximum les perturbations.

UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT développé en partenariat avec le SIEEEN et votre commune est mis en place. Il informe en amont les clients particuliers des coupures d'électricité pour travaux programmés par email. L'information concerne la nature des travaux, la localisation et les plages horaires de coupure.

Vous êtes prévenu par mail entre 5 et 15 jours avant une coupure pour travaux sur le réseau.

Un service simple et gratuit à activer sur le portail suivant :

<http://www.erdf-prevenance.fr>

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1. Munissez-vous de votre facture pour trouver le numéro du PDL. (point de livraison)**
Sur votre facture au recto en haut à droite
- 2. Rendez-vous sur le site <http://www.erdf-prevenance.fr>**
PAGE D'ACCUEIL
Rendez votre numéro de Point de Livraison
Entrez les 5 premières lettres de votre nom
Cliquez sur «accéder»
- 3. Mettez vos coordonnées à jour**
Vérifiez vos coordonnées
Rendez votre mail
Cliquez pour enregistrer vos données
Vous pouvez fermer la page internet
Immédiatement, vous recevez un mail à l'adresse que vous avez indiquée
- 4. Validez votre demande**
Ouvrez le mail que vous avez reçu pour valider votre demande
Cliquez sur [Validation]

Votre demande est validée

Confirmation de mise à jour de vos coordonnées
La mise à jour de vos coordonnées a bien été enregistrée.
Vous recevrez désormais l'information par mail des travaux sur votre réseau.